



Fiche signalétique

Cette fiche signalétique est conforme aux exigences du/de : 2012 OSHA Hazard Communication Standard (29CFR 1910.1200)

Nom du produit FE-36

1. Identification

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit FE-36

1.2. Autres moyens d'identification

Code du produit 419495
N° ID/ONU UN1044
Synonymes Aucun
Famille chimique Aucun renseignement disponible

1.3. Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Aucun renseignement disponible.
Utilisations contre-indiquées Utilisation par le consommateur.

1.4. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de l'entreprise Tyco Fire Protection Products
One Stanton Street
Marinette, WI 54143-2542
Telephone: 715-735-7411
Point de contact Product Stewardship at 1-715-735-7411
Adresse de courriel psra@tycofp.com

1.5. Numéros de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence CHEMTREC 001-800-424-9300 or 001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Gaz sous pression - Gaz comprimé

2.2. Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

AVERTISSEMENT

Mentions de danger

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur





Conseils de prudence

Entreposage

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

2.3. Dangers non classés ailleurs (DNCA)

Un contact avec le produit peut causer des gelures.

2.4. Autres informations

3. Composition/informations sur les composants

3.1. Mélange

The following component(s) in this product are considered hazardous under applicable OSHA(USA)

Nom chimique	No. CAS	% en poids
1,1,1,3,3,3-Hexafluoropropane	690-39-1	60 - 100

4. Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Conseils généraux

Contactez le 911 ou les services médicaux d'urgence. Enlever vêtements et souliers contaminés puis les isoler.

Contact avec les yeux

Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver la peau à l'eau et au savon. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. (Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.).

Ingestion

Rincer la bouche. Ne pas provoquer de vomissements sans une consultation médicale. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Protection individuelle pour le secouriste

Aviser le personnel médical de l'identité du produit afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour assurer leur sécurité.

4.2. Les plus importants symptômes et effets, aigus ou différés

Symptômes

Inconscience.

4.3. Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins

Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Product is extinguishing agent. Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

**5.2. Moyens d'extinction inappropriés**

Aucun.

5.3. Dangers spécifiques du produit

Aucun connu.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone, Oxydes fluorés, Oxydes d'azote (NOx), Oxydes de soufre

5.4. Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.

5.5. Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles	Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.
---------------------------------	--

AUTRES INFORMATIONS

Aérer la zone.

Pour les intervenants d'urgence Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

6.2. Précautions environnementales

Précautions environnementales	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.
--------------------------------------	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
--------------------------------	--

Méthodes de nettoyage	Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.
------------------------------	--

7. Manutention et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manutention sans danger**

Conseils sur la manutention sécuritaire	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.
--	--

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage	Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.
---------------------------------	---



Matières incompatibles Agents oxydants forts. Acides forts. Bases fortes.

8. Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

8.2. Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Éviter le contact avec les yeux. Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Ventilation Use local exhaust or general dilution ventilation to control exposure with applicable limits

8.4. Considérations générales sur l'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Gaz liquéfié comprimé	Couleur	Incolore
Odeur	Caractéristique		
Seuil de perception de l'odeur	Aucune donnée disponible		
Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode	
pH	Aucune donnée disponible		
Melting point/freezing point	Aucune donnée disponible		
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible		
Point d'éclair	Aucune donnée disponible		
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible		
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible		
Limite d'inflammabilité dans l'air			
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible		
Limite inférieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible		
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible		
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible		
Densité	Aucune donnée disponible		



Code du produit 419495

Nom du produit FE-36

PAGE 5 / 9

Solubilité dans l'eau	Aucune donnée disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible

10. Stabilité et réactivité

10.1. Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

10.2. Réactivité

Aucune donnée disponible

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants forts. Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx). Oxydes de soufre. Oxydes fluorés.

11. Données toxicologiques

11.1. Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	À une concentration élevée, le gaz peut causer une suffocation. La victime peut ne pas avoir conscience de l'asphyxie. Dans des endroits confinés ou mal ventilés, les vapeurs peuvent s'accumuler facilement et causer une perte de conscience et la mort.
Contact avec les yeux	Un contact avec le produit peut causer des gelures.
Contact avec la peau	Un contact avec le produit peut causer des gelures.
Ingestion	Pas une voie d'exposition prévue.

Renseignements sur les composants

Toxicité aiguë

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
1,1,1,3,3,3-Hexafluoropropane	-	-	914000 ppm (rat) 1 hr.



Code du produit 419495

Nom du produit FE-36

PAGE 6 / 9

690-39-1

11.2. Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

11.3. Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun renseignement disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucun renseignement disponible.

Sensibilisation Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

Toxicité pour la reproduction Lack of oxygen during pregnancy has produced developmental abnormalities in humans and experimental animals.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Effets sur les organes cibles Appareil respiratoire.

Risque d'aspiration Aucun renseignement disponible.

11.4. Mesures numériques de la toxicité - Aucun renseignement disponible

12. Données écologiques

12.1. Écotoxicité

Non classé.

100 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

12.3. Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

12.4. Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser le contenant.

14. Informations relatives au transport

**DOT**

N° ID/ONU	UN1044
Nom officiel d'expédition	EXTINCTEURS
Désignation	UN1044, EXTINCTEURS, 2.2
Classe de danger	2.2
Dispositions particulières	18, 110
Numéro du guide des mesures d'urgence	126

TMD

N° ID/ONU	UN1044
Désignation	UN1044, EXTINCTEURS, 2.2
Nom officiel d'expédition	EXTINCTEURS
Classe de danger	2.2

MEX

N° ID/ONU	UN1044
Désignation	UN1044, EXTINCTEURS, 2.2
Nom officiel d'expédition	EXTINCTEURS
Classe de danger	2.2

OACI (air)

N° ID/ONU	UN1044
Désignation	UN1044, EXTINCTEURS, 2.2
Nom officiel d'expédition	EXTINCTEURS
Classe de danger	2.2
Dispositions particulières	A19

IATA

N° ID/ONU	UN1044
Désignation	UN1044, EXTINCTEURS, 2.2
Nom officiel d'expédition	Fire extinguishers
Nom officiel d'expédition	EXTINCTEURS
Classe de danger	2.2
Code ERG	2L
Dispositions particulières	A19

IMDG

N° ID/ONU	UN1044
Désignation	UN1044, EXTINCTEURS, 2.2
Nom officiel d'expédition	Fire extinguishers
Nom officiel d'expédition	EXTINCTEURS
Classe de danger	2.2
EmS-N°	F-C, S-V
Dispositions particulières	225

15. Renseignements sur la réglementation**15.1. Inventaires internationaux**

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS/LES	Est conforme à (aux)
ENCS	Est conforme à (aux)
IECSC	Est conforme à (aux)
KECL	N'est pas conforme à (aux)
PICCS	N'est pas conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)

**Légende :**

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
AICS - Inventaire australien des substances chimiques

15.2. Règlements fédéraux aux États-Unis**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Danger de libération soudaine de pression	oui
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

15.3. États-Unis - Réglementations des États**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Ce produit ne contient aucune substance réglementée par des règlements d'État sur le droit à l'information

16. Autres renseignements, y compris la date de préparation de la dernière révision

NFPA	Risques pour la santé 0	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
HMIS	Risques pour la santé 0	Inflammabilité 0	Dangers physiques 3	Protection individuelle X

Date de révision 27-nov.-2017

Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement



Code du produit 419495

/

Nom du produit FE-36

/

PAGE 9 / 9

comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique